

23/03/2023

Merci de votre Attention

<https://www.metiers-electricite.com/metier/monteur-de-reseaux-electriques/>

<https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=video&cd=&cad=rja&uact=8&ved=2ahUKewjirbXno-pj2AhUKxYUKHfxbAS4QuAJ6BAgGEAU&url=https%3A%2F%2Fwww.fntp.fr%2Fmetiers%2Fmetiers-tp%2Fdecouvrir-metiers%2Fmonteur-de-reseaux-electriques&usg=AOvVaw1vjvylDwzt60lFjiX3IVxm>

FORMATION MONTEURS RESEAUX



CHASSAGNE

LYCÉE PROFESSIONNEL - PAIMBŒUF



CHASSAGNE

LYCÉE PROFESSIONNEL - PAIMBŒUF



La Formation MONTEURS RESEAUX: Formation identifiée EN

Ministère de l'éducation nationale,
de la jeunesse et de la vie associative

Arrêté du 10 février 2012

relatif à la création de la mention complémentaire *technicien(ne) en réseaux électriques* et fixant ses conditions de délivrance

NORMEN E 1204084A

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles D.337-139 à D.337-160 ;

Vu l'avis de la Commission professionnelle consultative de la métallurgie en date du 20 décembre 2011,

Arrête :

Article 1er

Il est créé une mention complémentaire *technicien(ne) en réseaux électriques* dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.
Ce diplôme est classé au niveau IV de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Article 2

Le référentiel d'activités professionnelles et le référentiel de certification de la mention complémentaire *technicien(ne) en réseaux électriques* sont définis en annexe I a et I b du présent arrêté.

Les unités constitutives de la mention complémentaire *technicien(ne) en réseaux électriques* sont définies en annexe II a du présent arrêté.

Article 3

L'accès en formation à la mention complémentaire *technicien(ne) en réseaux électriques* est ouvert aux candidats titulaires des spécialités *maintenance des équipements industriels, électrotechnique énergie équipements communicants* du baccalauréat professionnel, du brevet professionnel *installations et équipements électriques* et aux candidats remplissant les conditions fixées à l'article D. 337-144 du code de l'éducation.

Article 4

Le règlement d'examen est fixé à l'annexe II b du présent arrêté.

23/03/2023



PLANNING

- Organisation pédagogique

2020/2021

Lycée Professionnel UFA Albert Chassagne - Calendrier d'alternance - Année scolaire 2020-2021 Mention Complémentaire Technicien en Réseaux Electriques par apprentissage

	sept-20															oct-20															nov-20																												
	S36					S37					S38					S39					S40					S41					S42					S43					S44					S45					S46								
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve
Calendrier Scolaire Zone B																																																											
Apprentis GR1	MC TRE - Entreprise					MC UFA-1					MC UFA-2					MC UFA-3					MC UFA-4					MC UFA-5					MC TRE - Entreprise 5 Semaines																												
Apprentis GR2																																																											

	nov-20															déc-20															janv-21																												
	S47					S48					S49					S50					S51					S52					S53					S54					S55					S56					S57								
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve
Calendrier Scolaire Zone B																																																											
Apprentis GR1	MC UFA-6					MC UFA-7					MC UFA-8					MC UFA-9					MC TRE - Entreprise 4 Semaines															MC UFA-10					MC UFA-11					MC UFA-12													
Apprentis GR2																																																											

	févr-21															mars-21															avr-21																								
	S05					S06					S07					S08					S09					S10					S11					S12					S13					S14					S15				
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	
Calendrier Scolaire Zone B																																																							
Formations TST																																																							
Apprentis GR1	MC UFA-13					MC TRE - Entreprise 5 Semaines															MC UFA-14					MC UFA-15					MC UFA-16					MC TRE - Entreprise 7 Semaines																			
Apprentis GR2																																																							

	avr-21															mai-21															juin-21															juil-21									
	S16					S17					S18					S19					S20					S21					S22					S23					S24					S25					S26				
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	
Calendrier Scolaire Zone B																																																							
Formations TST																																																							
Apprentis GR1	MC TRE - Entreprise															MC UFA-17					MC UFA-18					MC UFA-19					MC TRE Entreprise																								
Apprentis GR2																																																							

	juil-21															août-21															sept-21																
	S27					S28					S29					S30					S31					S32					S33					S34					S35						
	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Lu	Ma	Me	Je	Ve
Calendrier Scolaire Zone B																																															
Formations TST																																															
Apprentis GR1	MC TRE - 7 ou 11 sem Entreprise																																														
Apprentis GR2																																															

Début et fin des périodes en entreprise selon les dates de début et de fin du contrat d'apprentissage
En blanc les périodes de formation au Lycée Chassagne (UFA Chassagne) - En orange les périodes en entreprise
En rouge les Examens ponctuels et fin des CCF

19 semaines de formation en UFA



CHASSAGNE
LYCÉE PROFESSIONNEL - PAINZELUP

PLANNING

- Organisation pédagogique



L.P. ALBERT CHASSAGNE LYCEE PROFESSIONNEL

11/09/2019 17:41 - Page 9

MC4 - Année Complète

Professeur principal : M. LE ROUX

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
8h15					
9h10		ENS. TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE DUBOS Espace MC 1		ENS. TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE LE ROUX Espace MC 1	
10h05	ENS. TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE LE ROUX Espace MC 1		ENS. TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE DUBOS Espace MC 1		ENS. TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE LE ROUX Espace MC 1
10h20		ENS. TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE LE ROUX Espace MC 1		ED. PHYSIQUE ET SPORTIVE BATTLE Installations sportives	
11h15		ENS. TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE LE ROUX Espace MC 1			
12h10	Cantine				
13h15					
14h10					
15h05	ENS. TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE LE ROUX Espace MC 1	ENS. TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE LE ROUX Espace MC 1	ENS. TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE LE ROUX Espace MC 1	SST GOUBAULT E055	ENS. TECHNOLOGIE PROFESSIONNELLE LE ROUX Espace MC 1
15h20					
16h15					
17h10					



CHASSAGNE

LYCÉE PROFESSIONNEL - PAIMBEUF



Evaluation et Certification

A l'issue de la formation le jeune sera évalué au travers de 4 axes

le contrôle Continu de ses connaissances

La validation des compétences DVP en Entreprise

Dossier personnel Descriptif d'une activité



Mise en situation en centre : Examen terminal



Habilitation AIPR Lycée agréé pour cette certification

Autres Formations

Les formations TST / CACES3B /
AIPR ?

L'œil de l'entreprise sur les axes de
formation:

- Objectif efficience de la formation
- Nouvelles technologie à
développer
- *retour du terrain*

Questions Diverses

Quelques pistes pour démarrer

- Rémunération d'un Apprentis : **selon votre âge et vous entrez en 3^{ème} année de formation**
- Comment contacter les entreprises?
 - Vers qui s'adresser?
 - L'Exploitation - OP
 - Les R, Humaines
 - Ou rechercher les conseils « métiers »
 - Ci-joint les fiches contact

MENTION COMPLÉMENTAIRE MONTEUR RÉSEAUX



SCANNEZ-MOI

AVANT d'entrer en formation

Conditions d'admission – démarches personnelles :

- Recrutement après la Terminale (ose Pro MELEC / STED2 / EP EE...)
- Sur Dossier et Parcours SUP
- Avoir une entreprise d'accueil pour le statut d'apprenti
- Une condition physique adaptée

Qualités : habilité manuelle / production d'un travail soigné / être méthodique et ordonné / sens de la communication, le travail en équipe est une obligation / échanger des informations et s'approprier des documents techniques / curiosité dans l'évolution des technologies / être assidu.

Contre-indications : travailler au contact d'ouvrages électriques peut être dangereux pour les daltoniens / sensibilité au vertige.



PENDANT la formation

Une formation au lycée (UFA) et en entreprise sur une année (septembre à août) :

- Un enseignement professionnel en UFA : 19 semaines
- Une formation en entreprise sur ~28 semaines

Un emploi du temps de 35H/semaine.

Développement et acquisitions des compétences professionnelles :

- Analyser une situation (projet client : bâtiment - industriel - tertiaire)
- Organiser et préparer son travail (utilisation de logiciels spécifiques)
 - Réaliser l'ouvrage conformément aux exigences (lecture plan et des techniques)
 - Modifier un ouvrage (selon évolution)
- Vérifier le bon fonctionnement et les protections associées
- Communiquer, rendre compte (écrit et oral avec le « client et/ou le professionnel»)

Communiquer, rendre compte

(écrit et oral avec le « client et/ou le professionnel»)

APRÈS la formation

Cette Mention Complémentaire débouche principalement sur la vie active.

Métiers :

- Technicien en réseaux aériens
- Technicien en réseaux souterrains
- Technicien d'éclairage public



Quelques Chiffres

Offres des entreprises

En 2020 : 56 contrats offerts (Entreprises + Enedis)

En 2023 : 61 offres

Nombre de places ouvertes à :

12 apprentis (2023)

Projet : 2 x12 apprentis (202...)

Taux de pression : 4,72

Réussite Examen : 99,7%

A retenir



- Forte demande des entreprises
 - Une embauche à ~100% (l'employabilité)
- Une formation diplômante (accès PARCOURSUP et libre)
- Une reconnaissance du Milieu Professionnel pour l'établissement CHASSAGNE
- Des représentants d'entreprise à votre service
- Replay d'une Visio Conférence 8 mars 2021 UFA
 - Site ESTUAIREPRO puis onglet Lycée Chassagne
 - Lycée Chassagne PO en physique 4 février 2023)
- Un dossier Récap (fiche greta.cfa/contacts pro)

PORTES OUVERTES
Samedi 04 Février 2023
8h30 – 12h30
Lycée
A. CHASSAGNE
PAINBOEUF
GRETA CFA

PROMESSE D'EMBAUCHE

Je soussigné(e),
Directeur/Directrice de la société
M. (ou) Mlle (ou) Mmes),
Nombre de salariés : _____ Code AEF : _____

BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION 2023/2024
L'inscription sera définitive après avoir été étudiée par le GRETA-CFA (site-Abordique)

CE DOSSIER EST À RETOURNER AU SITE DE FORMATION AVEC LA PROMESSE D'EMBAUCHE COMPLÉTÉE ET SIGNÉE À L'ADRESSE SUIVANTE :
Lycée Albert CHASSAGNE
5, rue Alexis MAESTROU,
44500 PAINBOEUF
M (B)
02.54.40.020 @gao-tantes.fr
greta.maestro@gao-tantes.fr

Formation demandée : MC4 Technicien Réseaux Electriques
1^{er} année 2^{ème} année 3^{ème} année
Site de formation : Lycée Albert CHASSAGNE